RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réf. EG/SF 117877
Affaire suivie par Emilie GRONDIN

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE

SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE
28 AVR. 2022
ARRIVE AU SERVICE COURRIER

SUR

SUR

Paris, le **26 AVR. 2022**

28/04/2022
ENT-2022-07308

Objet : Projet de modification simplifiée n° 7 du PLU d'IVRY-SUR-SEINE – Mise à disposition du public du 9 mai au 13 juin 2022 inclus

P.J. : 1

Monsieur le Maire et cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, copie du courrier Réf. EG/SF 117872 adressé à Monsieur le Président de l'Etablissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre, concernant les observations du SEDIF dans le cadre de l'affaire citée en objet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et cher collègue, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le Président,

A vous Santini

André SANTINI
Ancien Ministre
Maire d'Issy-les-Moulineaux
Vice-président de la Métropole du Grand Paris

Monsieur Philippe BOUYSSOU
Maire
En son Hôtel de ville
Esplanade Georges Marrane
94205 IVRY-SUR-SEINE Cedex

SEDIF 14, rue Saint-Benoît - 75006 Paris
Tél. : +33 (0)1 53 45 42 42 - Fax : +33 (0)1 53 45 42 79 - E-mail : sedif@sedif.com - www.sedif.com

ISO 9001
ISO 14001
BUREAU VERITAS
Certification

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réf. EG/SF 117872
Affaire suivie par Emilie GRONDIN

Lettre recommandée avec A.R.
n° 2C 161 157 5260 4

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE
SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Paris, le **26 AVR. 2022**

Objet : Projet de modification simplifiée n° 7 du PLU d'IVRY-SUR-SEINE – Mise à disposition du public du 9 mai au 13 juin 2022 inclus

Vos réf. : DTE/PU/ZA/NI/VB - D2200701 - Affaire suivie par Muriel PAITRY et Nicolas IACOBELLI

Monsieur le Président,

Par courrier visé en référence du 23 mars 2022, réceptionné le 28 suivant, vous avez adressé au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) le dossier de modification simplifiée n° 7 du PLU d'Ivry-sur-Seine.

Outre des canalisations de transport enterrées, le SEDIF possède :

- l'interconnexion AB 11, avenue Jean Jaurès : située en chambre souterraine sous voie publique (en zone UIC du PLU) et sur le terrain de l'ex-usine de production d'eau potable de la Ville de Paris (en zone UA du PLU), elle constitue un secours stratégique réciproque entre les réseaux du SEDIF et de la Ville de Paris, qui en partagent la propriété et l'entretien.

Après analyse, ce projet de modification simplifiée n'appelle pas d'observations particulières à l'égard des équipements du SEDIF, qui resteront propriété du SEDIF après le partage des biens liés à la non réadhésion de neuf communes de l'Etablissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre.

Mes services (Emilie GRONDIN 01 53 45 42 31) restent à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le Président,

André SANTINI
Ancien Ministre
Maire d'Issy-les-Moulineaux
Vice-président de la Métropole du Grand Paris

Copie au Maire d'Ivry-sur-Seine

Monsieur Michel LEPRETRE
Président
Etablissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre
Bâtiment Askia
11 rue Henri Farman
BP 748
94398 ORLY AEROGARE Cedex